

Rapport de la commission chargée d'étudier le **postulat de M. Léon DE PERROT** pour une consultation des jeunes sur les objets de votation.

Nyon, le 06 février 2019

Au Conseil communal de Nyon

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission chargée d'étudier le postulat De Perrot s'est réunie le mardi 5 février à la Ferme du Manoir. Elle était composée de Madame BESSE Chloé (en remplacement de Mme AVDIU HALIMI Liridona) et de Messieurs CAMPICHE Thierry, CARENZA Marco, DE PERROT Léon, GIRARD Sven, SAUGY David et PATELLI Pierre (rapporteur). Monsieur UELTSCHI Bernard était excusé.

La Commission a entendu et remercie Monsieur le conseiller communal de Perrot pour son postulat bien rédigé et ses réponses aux questions de la commission.

Discussion

Le vote des jeunes doit être favorisé, la commission estime que via ce projet nous pourrions tendre vers plus de participation politique. Pour ce faire il faudrait que cela soit le fruit des jeunes. Le Conseil des jeunes de Nyon pourrait être un interlocuteur sérieux pour organiser cela. Le gymnase de Nyon devrait aussi être consulté afin de permettre une meilleure implémentation de ce projet auprès des élèves.

Différentes expériences menées en Suisse et dans le monde ont démontré que cela pourrait fonctionner dans notre région. Pour la mise en pratique, nous pourrions utiliser des bulletins de vote spécimens. Lors de chaque votation les jeunes de 16 à 17 ans pourront ainsi s'exprimer et s'initier à leur future vie civique. Le deuxième temps qui consiste à récolter et comptabiliser les résultats devrait être une tâche confiée à ces mêmes jeunes votants.

Nous estimons que cela ne doit pas être le fruit de la commune uniquement mais bien une collaboration entre les différents acteurs possibles. Nous ne voulons pas créer une nouvelle institution gérée uniquement par la commune, mais que cette dernière soit un appui technique et logistique. Nous avons aussi abordé le fait que nous pourrions faire voter par internet mais la commission estime que cela n'est pas une bonne idée. Nous ne voulons pas créer une autre pratique mais bien préparer les jeunes à voter.

Conclusion

Unanime, la commission soutient ce projet et encourage la Municipalité à aller dans le même sens. Nous pouvons avoir ici une chance de mieux intégrer les jeunes en les aidant à se former politiquement. Nous avons l'espoir que cela intéressera les futures générations à s'engager en politique et pourquoi pas, par effet boule de neige, les parents.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la (les) décision(s) suivante(s) :

Le Conseil communal de Nyon

vu le postulat de M. Léon DE PERROT pour une consultation des jeunes sur les objets de votation,

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- de renvoyer le postulat de M. Léon DE PERROT « pour une consultation des jeunes sur les objets de votation » à la Municipalité pour étude et rapport.

La Commission :

Chloé Besse
Thierry Campiche
Marco Carezza
Léon de Perrot
Sven Girard
David Saugy
Pierre Patelli (président et rapporteur)